



Commune de Sainte-Mère-Église

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 26 Janvier 2017

**Date de
convocation :**

17/01/2017

Date d'affichage :

17/01/2017

Le vingt-six janvier deux mille dix-sept à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie de Sainte-Mère-Eglise en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean QUETIER, Maire de Sainte-Mère-Eglise.

**Nombre de
Conseillers :**

En exercice : 50

Présents : 32

Votants : 34

Etaient présents :

J. QUETIER, M. JEAN, O. OSMONT, V. LETOURNEUR, C. JORET, D. LACOTTE, R. DROUET, P. CONTENTIN, A. HEBERT, S. VOISIN, S. MARAIS, V. BUZE, A. HASLEY, A. MARIE, D. CORNIERE, M. BERNARD, P. COCHET, P. AUFRAY, A. LEBAS, A. JEAN, R. ENEE, P. DELADUNE, C. HAMCHIN, E. VOISIN, C. BROHIER, N. CHRETIEN, A. LEGENDRE, L. CLAIRE, S. ENGUEHARD, V. LENOEL, C. KERVADEC, J-P JOUAN.

Excusés : S. MICHEL ayant donné pouvoir à C. JORET, R. DIESNIS ayant donné pouvoir à L. CLAIRE

Absents : J. SANTINI, L. LEFEVRE, W. PALFREYMAN, C. MAURER, J. AMIOT, D. BEROT, O. PAUL, G. OSMONT, B. NIVELET, K. LUTIGNEAUX, D. EXMELIN, J-B ROUE LECUYER, T. GAZDA, J-M GAZDA, T. POULIQUEN, D. LEMAIRE.

Secrétaire : N. CHRETIEN

Monsieur Quétier ouvre la séance en proposant d'ajouter des points supplémentaires à l'ordre du jour :

- démission d' Elisabeth AUBERT
- procédure de justice au sujet des malfaçons sur le dallage du centre bourg
- relais TDF
- dates des réunions du conseil municipal

Le compte rendu de la précédente réunion est lu et approuvé à l'unanimité.

DEMISSION d'Elisabeth AUBERT

Monsieur Quétier ayant été informé de la décision de Mme Elisabeth AUBERT de démissionner, avait informé le conseil municipal par mail. Monsieur le Préfet a, par courrier en date

du 17 janvier 2017, pris acte de cette décision. Depuis c'est Mme KERVADEC Catherine, 1er adjoint de la commune déléguée de Foucarville qui assure l'intérim. Elle est invitée avec son conseil communal à proposer une candidature pour la prochaine réunion du conseil municipal, le 28 février, séance où l'élection du maire délégué de Foucarville sera réalisée.

1/2017 – Extension de la convention « conseil en énergie partagé » avec le SDEM

La commune historique de Sainte-Mère-Eglise s'est engagée en 2015 dans une démarche de Conseil en Energie Partagé. Il est proposé d'étendre au territoire de la commune nouvelle cette action pour un coût annuel de 5 164 €.

Le Conseil Municipal accepte , à l'unanimité, d'étendre cette convention à la commune nouvelle et de signer un avenant pour les deux années restantes.

Priorité du diagnostic sera donnée aux locaux de la mairie de Chef du Pont où un projet de remplacement de portes et fenêtres est envisagé.

2/2017 – Taxe communale sur consommation finale d'électricité - SDEM

Monsieur Quétier informe les membres du Conseil Municipal que les communes de plus de 2000 habitants ont, sur décisions concordantes avec le SDEM, de lui la perception de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) sur son territoire.

Le fait que le syndicat perçoive cette taxe, lui permet de financer une partie des dépenses du service de distribution publique d'électricité sur le territoire de la commune notamment pour l'extension, le renforcement, la sécurisation ou l'effacement de réseaux.

Mme Enguehard demande la durée de l'engagement communal dans cette décision. La question sera posée au SDEM

Par 33 votes pour et 1 abstention, le Conseil municipal :

- autorise le SDEM à percevoir directement la taxe communale sur la consommation finale d'électricité sur son territoire

- décide que l'autorisation de perception directe de la taxe par le Syndicat prendra effet à compter du 01 janvier 2018

- donne pouvoir au maire pour prendre toutes les dispositions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3/2017- Effacement des réseaux « quartier de Beauvais » - travaux SDEM

Monsieur le Maire présente les estimations pour l'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications « Rues Lemonnier Adrix, de Beauvais, Flandres Dunkerque et de la fontaine du Mont ». Le SDEM propose d'assurer la maîtrise d'oeuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux.

Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 374 000 € HT

Conformément au barème du SDEM, la participation de la commune de Sainte-Mère-Eglise s'élève à environ 131 100 €

Les membres du conseil, après en avoir délibéré,

- décident la réalisation de l'effacement des réseaux « Rues Lemonnier Adrix, de Beauvais, Flandres Dunkerque et de la Fontaine du Mont »
- demandent au SDEM que les travaux soient achevés pour la fin de l'année 2017
- acceptent une participation de la commune de 131 100 €
- s'engagent à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal
- s'engagent à rembourser les frais engagés par le SDEM si aucune suite n'est donnée au projet
- donnent pouvoir à M. le Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

4/2017- Demande de subvention au titre de la DETR- Rénovation de l'éclairage public- Sainte-Mère-Eglise

Monsieur le Maire indique qu'il est prévu de réaliser des travaux de réhabilitation de l'éclairage public sur la commune historique de Sainte-Mère-Eglise suivant le plan de financement ci dessous :

Aménagements des espaces publics - catégorie 2-5

Mairie SME	luminaires source SHP	2 800,00
	luminaires source LED	9 660,00
	supports	10 500,00

22 960,00 30,00% 6 888,00

Il propose aux membres du conseil municipal d'approuver la réalisation de ces travaux et de solliciter des services de l'Etat le subventionnement de cette opération par le versement de la DETR.

Après avoir entendu Monsieur le Maire et avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE la réalisation des travaux ci-dessus présentés,
. AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des services de l'Etat le subventionnement de cette opération par le versement de la DETR.

5/2017- Demande de subvention au titre de la DETR- cheminements sur les RD 15 et RD 17- Sainte-Mère-Eglise

Monsieur le Maire indique qu'il est prévu de réaliser des aménagements de cheminements piétons sur les RD 17 et RD 15 sur la commune historique de Sainte-Mère-Eglise suivant le plan de financement ci dessous :

Aménagements des espaces publics - catégorie 2-1

Mairie SME	travaux sur RD 15	24 975,00		
	Travaux sur RD 17	40 840,00		
	Maîtrise d'oeuvre	3 948,00		
	divers et imprévus	2 237,00		
		72 000,00	20,00%	14 400,00

Il propose aux membres du conseil municipal d'approuver la réalisation de ces travaux et de solliciter des services de l'Etat le subventionnement de cette opération par le versement de la DETR.

Après avoir entendu Monsieur le Maire et avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE la réalisation des travaux ci-dessus présentés,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des services de l'Etat le subventionnement de cette opération par le versement de la DETR.

6/2017- Demande de subvention au titre de la DETR- Rénovation du terrain de football de Chef-du-Pont

Monsieur le Maire indique qu'il est prévu de réaliser des travaux de rénovation du terrain de football de Chef-du-Pont suivant le plan de financement ci dessous :

Équipements publics -catégorie 3-3

Mairie Chef du Pont	sablage	2 280,00		
	décompactage	1 260,00		
	regarnissage du terrain	1 190,00		
		4 730,00	35,00%	1 655,50

Il propose aux membres du conseil municipal d'approuver la réalisation de ces travaux et de solliciter des services de l'Etat le subventionnement de cette opération par le versement de la DETR.

Après avoir entendu Monsieur le Maire et avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE la réalisation des travaux ci-dessus présentés,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des services de l'Etat le subventionnement de cette opération par le versement de la DETR.
- Par ailleurs, une demande de subvention sera déposée auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre de la réalisation de la main courante du stade de Sainte-Mère-Eglise.

7/2017- Demande de subvention au titre de la DETR- Travaux d'isolation dans la mairie et salle des fêtes- Sainte-Mère-Eglise

Monsieur le Maire indique qu'il est prévu de réaliser des travaux d'isolation dans la mairie et la salle des fêtes de la commune historique de Sainte-Mère-Eglise suivant le plan de financement ci dessous :

Equipements publics – catégorie 3-1

Mairie SME	isolation	23 122,78
	menuiseries	1 887,79

25 010,57 40,00% 10 004,23

Il propose aux membres du conseil municipal d'approuver la réalisation de ces travaux et de solliciter des services de l'Etat le subventionnement de cette opération par le versement de la DETR.

Après avoir entendu Monsieur le Maire et avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE la réalisation des travaux ci-dessus présentés,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des services de l'Etat le subventionnement de cette opération par le versement de la DETR.

8/2017- Demande de subvention au titre de la DETR- aménagement de cheminements piétons – ECOQUENEAUVILLE « rue de la Capelle »

Monsieur le Maire indique qu'il est prévu de réaliser des travaux d'aménagement de cheminements piétons sur la commune historique d'Ecoquenéauville suivant le plan de financement ci dessous :

Aménagements des espaces publics - catégorie 2-5

Mairie ECOQUENEAUVILLE	travaux de busage	7 307,50
------------------------	-------------------	----------

7 307,50 20,00% 1 461,50

Il propose aux membres du conseil municipal d'approuver la réalisation de ces travaux et de solliciter des services de l'Etat le subventionnement de cette opération par le versement de la DETR.

Après avoir entendu Monsieur le Maire et avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE la réalisation des travaux ci-dessus présentés,
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des services de l'Etat le subventionnement de cette opération par le versement de la DETR.

9/2017- Convention avec GRDF pour les compteurs communicants

M. VOISIN donne le compte rendu de la réunion avec M. LESAIN , de GRDF et indique qu'environ 250 compteurs communicants seront remplacés sur la commune historique de Sainte-Mère-Eglise en 2018. M. DROUET présente le fonctionnement de ces nouveaux appareils qui seront reliés par ondes électromagnétiques à un concentrateur posé sur le toit de la mairie voire du marché couvert. Une redevance au bénéfice de la commune de 50 € est annoncée.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve les termes de la convention à intervenir avec la société GRDF
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

10/2017 – Acquisition de terrain à Chef-du-Pont et frais

Monsieur JEAN indique que la commune a procédé à la viabilisation de parcelles et posé en domaine privé des boîtes de raccordement. Afin que ces installations reviennent en domaine public, il est proposé d'acquérir 96 m² pour la somme de 100 €. Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte l'acquisition de cette parcelle cadastrée B n° 345 au prix indiqué, et autorise Monsieur le Maire à procéder à la rédaction d'un acte administratif afin d'officialiser cette acquisition.

11/2017 – Demande de signalétique « rue de Verdun »

Monsieur Quétier donne lecture d'un courrier reçu le 20 décembre 2016 émanant de 5 commerçants de la « rue de Verdun » sollicitant une signalétique directionnelle. Par courrier en date du 16 janvier 2017, Monsieur le Maire les a informé des dispositions en vigueur sur le territoire en matière de publicité et des investissements que la commune a réalisés en 2015 avec notamment la création de deux plans de ville où y sont répertoriés tous les commerçants.

12/2017- Carte nationale d'identité : nouvelles dispositions

Monsieur Quétier présente les nouvelles dispositions préfectorales en matière de délivrance des cartes nationales d'identité, à savoir au cours des mois à venir, l'obligation de se rendre dans une mairie équipée comme pour les passeports biométriques. Sur proposition de M. JEAN un courrier sera adressé à la préfecture faisant part des regrets exprimés par le conseil municipal notamment par la disparition d'un service de proximité.

13/2017- Présentation du bilan de nettoyage des plages

La parole est donnée à Mme KERVADEC qui présente le bilan de nettoyage des plages de l'année 2016, où 50,75 m³ de déchets ont été collectés sur les plages entre Ravenoville et Sainte-Marie-du-Mont. Cette collecte est assurée manuellement afin de protéger l'avifaune et est réalisée principalement par les ateliers thérapeutiques mais aussi par une entreprise bénévole, L'opération sera reconduite en 2017 avec un financement de l'Agence de l'Eau ainsi que celui de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

14/2017 – Compte rendu de la réunion avec l'OREP- livre sur camp de prisonniers

Monsieur Contentin indique avoir assisté avec M. QUETIER, Mme KERVADEC, les deux auteurs à la rencontre avec l'OREP. Il donne en détail les termes de la convention de partenariat sous la forme d'une aide à l'édition proposée par l'OREP. La prestation comprend la conception d'un bon de souscription, les recherches et premiers projets, l'élaboration d'une prémaquette, la mise au point du projet retenu, les relectures professionnelles, la composition, la mise en pages et le suivi du dossier jusqu'à l'impression et la livraison de l'ouvrage, l'établissement du contrat d'auteurs, la commercialisation.

Il est prévu l'édition de 2000 exemplaires dont 500 exemplaires offerts à la mairie avec une livraison fin avril 2017. Le prix de vente est fixé à 25 €. La commune aura par souscription, la possibilité de le vendre à 20 € avant son lancement. Il est prévu que l'Association Foucarville Patrimoine Vivant se chargera de l'encaissement des recettes.

Le coût pour la collectivité s'élève à 10 500 € HT. Des demandes de subventions sont en cours afin de diminuer le solde à charge pour la mairie. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant que ce projet touche le devoir de mémoire et particulièrement la commune, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la dite convention avec l'OREP.

15/2017- Renouvellement d'un CAE

Monsieur le Maire indique que Mme RENOUF Delphine, animateur TAP, terminera son contrat le 23 février 2017. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à recruter un nouvel animateur, en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, à compter du 23 janvier 2017 dans les mêmes conditions que précédemment
- à signer tout document se rattachant à ce dossier.

16/2017- Remplacement de Mme Huguette NIVELET

Mme NIVELET Huguette étant atteinte par la limite d'âge, a fait valoir ses droits à la retraite.

Son poste a été proposé en partie à Mme Isabelle REVERT pour l'entretien de la salle du stade et à Mme Martine LEPREVOST pour la salle de la Petite vitesse.

Les horaires seront affinés au fur et à mesure et payés en heures complémentaires.

Procédure de justice au sujet des malfaçons sur le dallage du centre bourg

Suite à l'expertise qui a dénoncé les nombreuses malfaçons et demandé la réfection de l'ensemble des dallages et des soubassements, le jugement va être, sauf appel, rendu en mars 2017.

Une issue favorable est espérée ceci afin de clôturer le dossier et demander le solde des subventions.

Relais TDF

Cette société, en charge du déploiement de nouvelles infrastructures radioélectriques notamment dans le train Paris-Cherbourg, recherche un emplacement pour l'implantation d'un pylône sur le secteur de la Fièvre.

Dates de réunion du Conseil Municipal

Compte tenu de la prochaine ouverture des plis en ce qui concerne l'appel d'offres du quartier de Beauvais, la réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 13 février à 18 h 30.

Lors de celle du 28 février 2017, seront votés les comptes administratifs.

Mme HEBERT souhaiterait que les réunions aient lieu un jour fixe de la semaine. Après débat, et afin de satisfaire le plus grand nombre, il est proposé de réaliser un sondage via internet.

M. JOUAN signale que la place handicapée sur la place de l'église est en permanence occupée. M. QUETIER propose de rencontrer la personne concernée.

M. LEGENDRE fait part de la mobilisation des parents d'élèves autour du projet de fermeture d'une classe.

M. AUFRAY demande l'installation d'un distributeur de sacs pour déjections canines sur Chef du Pont. Cet investissement sera prévu au budget 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.